



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Accessibilité des contenus télévisuels pour les personnes malentendantes

Question orale n° 251

### Texte de la question

Mme Anne-Sophie Ronceret interroge Mme la ministre de la culture sur l'accessibilité des contenus télévisuels pour les personnes malentendantes. Un habitant de Jouars-Pontchartrain, résidant dans la circonscription de Mme la députée, souligne l'insuffisance du sous-titrage sur de nombreuses chaînes, y compris celles du service public. Malgré les avancées technologiques, une partie des programmes - films, reportages, documentaires ou séries - demeure inaccessible, restreignant ainsi l'accès à l'information et à la culture pour les personnes concernées. Alors que les outils numériques et l'intelligence artificielle permettent aujourd'hui une transcription rapide et fiable, cet habitant s'interroge sur l'absence d'une obligation généralisée de sous-titrage pour les contenus diffusés en différé. Elle souhaite donc connaître les mesures que le Gouvernement envisage pour garantir un accès universel aux contenus audiovisuels et répondre aux attentes des personnes en situation de handicap auditif.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Anne-Sophie Ronceret](#)

**Circonscription :** Yvelines (10<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 251

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Culture

**Ministère attributaire :** Culture

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mars 2025